



Certifié exécutoire
Acte publié le : 28/08/2026

Accusé de réception en préfecture
093-219300332-20260828-DEC-M2026-08-10-AR
Date de télétransmission : 28/08/2026
Date de réception préfecture : 28/08/2026

DÉCISION DU MAIRE N° M 2026-08-10

Objet : Tarification des sorties seniors des mois de septembre à décembre 2026.

Le Maire de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis),

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Délibération n°2023-10 du 16 février 2023 relative à la Création de catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, évènements ou sorties organisés par la Ville,

Vu la Délibération n°2024-73 du 4 décembre 2024 relative à la Modification des catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, évènements ou sorties organisés par la Ville,

Considérant la volonté de proposer des sorties aux Gournaysiens,

DÉCIDE

Article 1 : de fixer le montant de la sortie seniors « Sur les traces d'Oberkampf et de Victor Hugo à Jouy-en-Josas », organisée par la ville, le jeudi 15 octobre 2026 selon le tarif unique J de la grille, soit 60 €.

Article 2 : de fixer le montant de la sortie seniors « Sortie à Meaux », organisée par la ville, le jeudi 12 novembre 2026 selon le tarif unique E de la grille, soit 15 €.

Fait à Gournay-sur-Marne,
Le 28/08/2026

Le Maire,
Nicolas SERERO.